

# LES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

## Recommandations pour la rédaction et la publication

M. FORMARIER  
Rédactrice de la revue RSI

Mots Clés : publication, normes, rédaction, bibliographie, style Vancouver.

Comme toutes les revues scientifiques, la revue « Recherche en soins infirmiers » est soumise à des normes de publication scientifiques. Depuis 23 ans que cette revue existe, ces normes n'ont pas toujours été bien prises en compte.

Aujourd'hui, il est important que tous les auteurs se soumettent aux règles des publications scientifiques, aussi bien pour le texte lui-même, que pour le titre, le résumé, les mots clés ou encore la bibliographie. Ceci pour plusieurs raisons : La revue est avant tout un outil de partage de connaissances, elle est souvent utilisée comme outil de travail, à ce titre les lecteurs doivent retrouver une similitude dans la présentation des articles et des recherches. Elle est répertoriée dans des banques de données nationales et internationales, et doit répondre aux mêmes normes de publication que les revues des autres disciplines, médicale, et sociologique en particulier.

### **SOUSSION DES ARTICLES**

Quand un auteur, soumet un article à des fins de publication, soit il l'a écrit spécifiquement pour la revue, soit son article a fait l'objet d'un travail antérieur : mémoire validé en vue d'une formation, travail rédigé à partir d'une expérience de terrain etc.

Quand un jury académique valide un travail, et compte tenu de la qualité de ce dernier, suggère à l'auteur une diffusion, il est très rare que le travail puisse être publié en état. Très souvent, ces articles et en particulier les recherches doivent être dépouillés d'un certain nombre d'éléments superflus pour les lecteurs.

Chaque article est soumis au comité de rédaction qui décide de sa publication et des modifications à y apporter. Elles peuvent être mineures ou importantes, elles peuvent aussi bien porter sur la forme (présentation, découpage du texte, bibliographie....) que sur le fond (suppression des longueurs, synthèse ou au contraire développement d'un passage ....)

« L'examen d'un article par le comité de rédaction, doit être considéré comme un processus positif, susceptible d'améliorer la qualité du texte avant sa publication »  
De Back (1-1)

Quand un auteur soumet un article à une revue, ce dernier ne doit pas être soumis simultanément à une autre revue ou avoir déjà fait l'objet d'une publication, même dans une autre langue. Un article peut être republié si il y a eu accord entre les rédactions, ce qui peut arriver quand le lectorat des revues n'est pas le même.

Les rédactions font signer aux auteurs des contrats de cession de l'ensemble des droits d'auteurs afin d'avoir l'exclusivité des articles.

## RESPECTS DES REGLES ETHIQUES DE PUBLICATION

Il est toujours difficile dans un travail scientifique en médecine ou en soins infirmiers, si on ne veut pas falsifier ou modifier des données, de préserver un anonymat absolu. De ce fait, les détails identifiants doivent être retirés s'ils ne sont pas essentiels à la recherche. Quand l'anonymat n'est pas absolu et que l'étude porte sur des patients, leur consentement éclairé doit être donné par écrit pour la publication. Ceci est noté lors de la publication.

Pour les travaux qui sont situés dans des institutions identifiées, la direction de l'institution doit donner un accord pour la publication en spécifiant la revue ou l'éditeur à qui elle accorde le droit de publication.

## DIFFERENTES FORMES DE PUBLICATION SCIENTIFIQUES

Les publications scientifiques peuvent revêtir plusieurs formes, mais elles ont en commun d'être centrées sur des apports de connaissances, des savoirs, et non sur des réflexions personnelles.

A ce titre, le Conseil International des Infirmières (CII) fait bien la différence entre des articles personnels et des articles scientifiques :

Différences entre une publication à usage personnel  
et une publication scientifique. De Back (1-2)

	Histoire (personnelle)	Relation (scientifique)
<b>But</b>	Catharsis, anecdote	Enseignement, information
<b>Point de vue</b>	Personnel, celui de l'auteur	Points de vue multiples : Patient, famille, personnel
<b>Contenu</b>	Général	Détaillé, précis
<b>Finalité</b>	Sentiments, émotions	Résultats, solutions

### 1) La publication de recherche

Une recherche peut être publiée sous 3 formes :

- dans son intégralité
- en résumé de 3 à 5 pages
- un article de recherche

#### ***Généralités qui concernent les trois formes de publication.***

La communication écrite de recherche est un texte destiné à être lu par des professionnels intéressés par le sujet développé dans l'article. Ce n'est pas un travail

de dissertation, ni une autobiographie de son auteur. Elle ne doit comporter aucune information personnelle (dédicace, dessin humoristique, etc.)

Dans certains cas, on peut remercier les personnes qui ont aidées à la recherche sans pour autant avoir participées à son élaboration ou à sa rédaction : soutien financier, personnes enquêtées, personnes ressources sur le sujet...

La communication écrite doit répondre à certains critères :

- De structure
- De contenu
- De longueur
- De clarté et de précision
- D'éthique

### ***Recherche présentée dans son intégralité***

Une publication de recherche est destinée à être présentée à des pairs. Sa rédaction doit être sobre.

#### Le contenu s'articule autour de différentes phases :

- L'introduction permet de présenter le travail, les buts poursuivis, les objectifs, les bases de départ de la recherche.
- La problématique qui explique comment le problème se pose.
- Le pôle théorique doit commencer par une recension rapide des écrits sur le sujet traité, pour situer la recherche dans l'état des connaissances actuelles. Il ne doit pas présenter toute la bibliographie faite par le chercheur, mais uniquement ce qui va être utilisé (idées, citations...) dans la recherche pour éclairer la problématique ou pour appuyer l'analyse.
- La méthodologie est exposée : type de recherche, matériel, outils, échantillonnage, logiciels utilisés, stratégie adoptée sur le terrain etc. Les procédures et les outils doivent être décrits avec suffisamment de détail pour permettre à d'autres chercheurs de reproduire les résultats.
- L'éthique. Toutes les recherches doivent respecter les standards d'éthique selon la législation en vigueur. Il est impératif que les chercheurs (y compris les apprentis chercheurs) connaissent ces règles.
- Les résultats (statistiques, dépouillement d'outils d'enquête...) doivent être présentés bruts, sans interprétation du chercheur, selon un ordre logique. Ils peuvent être exposés sous forme de tableaux, diagrammes etc. Il ne doit pas y avoir de redondance entre le texte et les tableaux ou les diagrammes. Seuls les éléments importants, exposés dans les tableaux et diagrammes doivent être mis en valeur dans le texte. Les éléments de fiabilité et de validité de la recherche doivent figurer dans les résultats.
- La discussion sert à mettre en valeur les résultats et les aspects importants de la recherche selon l'interprétation du chercheur. Il peut être précisé les limites, les implications, ou les nouvelles pistes de recherche que les résultats suscitent.

#### La forme requise pour la publication :

- Longueur

Une recherche ne peut excéder 30 à 40 pages, excluant la page titre, la bibliographie, les figures et tableaux, le résumé et les mots clés.

- Clarté et précision
  - Le vocabulaire doit être précis, sans tomber dans le jargon des hyper spécialistes.
  - Les phrases doivent être courtes, elles donnent plus d'impact aux idées.
  - La mise en page doit répondre à la logique de la recherche.
  - L'unité de style dans la présentation est indispensable.
  - La recherche est rédigée au présent, le chercheur s'implique (je) ou son équipe (nous).
  - L'exactitude des chiffres doit être contrôlée, toutes les références chiffrées ou bibliographiques doivent être suivies de leur source.
- Ethique liée à la publication
  - Toutes les personnes (physiques ou morales) citées dans la recherche doivent donner leur accord pour la publication. Si l'accord des personnes n'est pas possible, la recherche doit être présentée de façon très anonyme, ce qui souvent lui fait perdre de son intérêt.
- Page de titre.

Elle contient le titre de la recherche qui doit être explicatif et décrire très précisément son contenu, le nom du, ou des auteurs et leurs titres (ils ne doivent pas excéder 3 lignes), les circonstances dans lesquelles a été réalisée la recherche : diplôme universitaire, subvention, commande....
- Résumé et mots clés

Une recherche doit toujours être accompagnée d'un résumé et de mots clés en français et en anglais pour être référencée dans des banques de données scientifiques nationales et internationales.

  - Le résumé d'une dizaine de lignes (150 mots) reprend les éléments principaux de la recherche : but de la recherche, type de méthodologie, échantillonnage, population, outils et résultats. On peut insister sur les aspects nouveaux ou importants de l'étude
  - Les mots clés, 5 à 10 au plus, servent à l'indexation de la recherche en bibliothèque et dans les bases de données informatiques
- Bibliographie, figures, schémas, tableaux, illustrations et annexes.

La bibliographie est, comme dans toute la publication scientifique, très normée. La forme la plus répandue et la plus utilisée aujourd'hui est le « style Vancouver » développée dans le chapitre suivant.

Les annexes, dans une communication scientifique, sont peu nombreuses et doivent être pertinentes par rapport au sujet ; Par exemple, il est inutile de mettre in extenso un texte de loi, sachant que le lecteur peut aisément retrouver le texte, la référence dans le travail est suffisante. Les illustrations, tableaux, figures, schémas doivent porter un titre, et surtout ne pas faire redondance avec les données du texte.

### ***Résumé de recherche***

Le résumé de recherche ne reprend pas l'ordre chronologique dans lequel s'est déroulée la recherche. Le chercheur doit effectuer le tri de toutes les informations

qu'il veut transmettre et les classer par ordre de priorité selon leur importance et la logique de compréhension du lecteur.

Suivant les objectifs de la publication, le chercheur peut donner, dans son résumé, plus d'importance à un aspect particulier de la recherche (développement d'un concept, commentaire des résultats, etc.).

Un résumé de recherche fait de 4 à 5 pages. Il ne doit pas comprendre d'annexes.

Le respect des règles d'éthique s'applique de la même façon que dans toutes les publications de recherche.

### **Article de recherche**

Ce type d'article résume une recherche. Il doit présenter une réflexion suffisamment poussée et appuyée par une problématique clairement définie ainsi que par une argumentation solide. Il doit présenter la méthodologie utilisée, les éléments témoins de la validité et de la fiabilité de la recherche, les résultats obtenus ainsi qu'une discussion sur ceux-ci en regard de l'état des connaissances. Il doit mettre en évidence l'incidence des résultats sur la pratique et la recherche. Le respect des règles d'éthique s'applique de la même façon que dans toutes les publications de recherche.

Le texte ne doit pas dépasser 12 à 20 pages excluant la liste de références bibliographiques, les figures, les tableaux, la page titre, le résumé et les mots clés.

## **2) Les articles de l'Evidence-Based Nursing (EBN)**

Publiés en français dans la revue « Soins et Preuves », ces articles de recherche sont particuliers, ils sont normés par un standard de publication, le même que pour la revue médicale l'EBM.

Ils sont conçus pour être lus rapidement et servir d'outil de base à la clinique des soins.

Ils comprennent 3 parties :

- « 1) Une question clinique clairement délimitée,
- 2) Un résumé structuré de l'étude analysée, faisant ressortir les méthodes, les principaux résultats observés, souvent accompagné d'un tableau et une conclusion pour la pratique : ce résumé n'est pas la simple copie de l'abstract original mais bien une analyse approfondie, à haute valeur ajoutée.....
- 3) Un commentaire rédigé par un(e) expert(e) du domaine concerné : son objectif est tout à la fois d'identifier les éventuels biais cachés de l'étude analysée, d'inscrire ses résultats dans le contexte des recherches antérieures et de formuler des recommandations quant à l'applicabilité des conclusions en pratique quotidienne. » Soins et Preuves (2)

Le texte de chaque article ne doit pas dépasser une page, la revue ne contient que ce type d'article.

## **3) L'article de méthodologie**

La méthodologie est un sujet extrêmement vaste et complexe. Certains articles n'ont d'autre but que d'exposer des aspects, des analyses de processus (saturation des données dans la méthode qualitative, calcul statistiques, pose d'une hypothèse..) ou des outils de recherche (enquête, entretien de groupe, échelle d'attitude...).

Ces articles d'ordre épistémologique, permettent une actualisation des processus, des méthodologies, et des outils utilisés dans les recherches.

Le texte ne doit pas dépasser 10 à 20 pages excluant la liste de références bibliographiques, les figures, les tableaux, la page titre, le résumé et les mots clés.

#### **4) La revue critique des écrits**

La revue critique des écrits fait état des connaissances dans un domaine particulier (pointu) en sciences. Il y a un très gros travail de recension et d'analyse des écrits qui traitent du sujet et cela en plusieurs langues. La compilation, les recoupements, les rapprochements permettent d'apporter des éléments nouveaux ou de traiter un sujet dans une nouvelle approche. Elle apporte une critique sur l'état des connaissances et donne des pistes d'orientation sur le développement de ces connaissances.

Le texte ne doit pas dépasser 10 à 20 pages excluant la liste de références bibliographiques, les figures, les tableaux, la page titre, le résumé et les mots clés.

#### **5) L'article clinique**

L'article clinique fait état des connaissances sur un sujet très pointu et particulier qui n'a pas forcément donné lieu à recherche. Il émane de la pratique, il relate des approches cliniques sous un aspect particulier (expériences, nouvelles technologies, utilisation de résultats de recherche...), des résultats différés d'expériences déjà engagées, ou encore des constats qui pourront générer une recherche.

Le texte ne doit pas dépasser 10 à 20 pages excluant la liste de références bibliographiques, les figures, les tableaux, la page titre, le résumé et les mots clés.

#### **6) L'article de réflexion**

L'article de réflexion est très souvent d'ordre philosophique, ou épistémologique. Certains peuvent être classés dans les articles scientifiques, car leur contenu traite de domaines scientifiques : histoire, concept, théorie, éthique...

Le texte ne doit pas dépasser 10 à 20 pages excluant la liste de références bibliographiques, les figures, les tableaux, la page titre, le résumé et les mots clés.

### **PRESENTATION DES SOURCES DOCUMENTAIRES DANS UNE PUBLICATION SCIENTIFIQUE**

#### **1) Les citations ou emprunts aux auteurs.**

Si il est toujours agréable pour un auteur de savoir qu'il à un lectorat, il est par compte désagréable de se savoir plagier. Les emprunts, de quelque nature qu'ils soient, doivent être scrupuleusement mentionnés. Une citation, ne doit pas excéder une quinzaine de lignes. L'auteur qui cite un autre auteur est responsable de ses

références qui doivent toujours être établies à partir de documents originaux. Une rédaction se réserve le droit de vérifier l'exactitude de toutes les assertions.

## **2) Le style Vancouver**

International Committee of Medical Journal Editors (Le Comité International des Rédacteurs en Chef de Revues Médicales) s'est réuni à Vancouver en 1978 et a publié des recommandations concernant les normes de publication. Connues sous le nom de « **Style Vancouver** », ces recommandations ont fait l'objet d'éditions successives, 5<sup>ème</sup> édition en 1997, et sont devenues incontournables pour les publications scientifiques.

Les formats de bibliographie utilisés dans le style Vancouver sont basés sur « l'Index Medicus » issu de la National Library of Medicine (NLM).

### ***Ordre de publication***

Seuls les auteurs cités dans le texte doivent apparaître dans les références bibliographiques, ils sont numérotés (chiffre arabe) par ordre d'apparition. Seuls le nom de l'auteur et de la date de publication sont cités.

Exemple : Martin 2005 (1). ... Fortin 2006 (2)

Quand le même livre ou article d'un auteur est cité plusieurs fois à des pages différentes, on le note en 2<sup>ème</sup> chiffre.

Exemple : Fortin 2005 (2-1)..... Fortin 2005 (2-2)..... Fortin 2005 (2-3)

Le premier chiffre renvoie à la bibliographie générale qui se trouve en fin d'article, de chapitre, ou de livre. Le 2<sup>ème</sup> chiffre renvoie au numéro de page d'où est tiré la citation, (exemple dans le chapitre suivant).

Quand il y a des auteurs multiples, ils doivent être mentionnés.

Exemple : Fortin, Coté, Fillon. 2005 (2-1)

Au-delà de 3 auteurs, seul le premier est mentionné, suivi de « et al)

Avec cette présentation, les notes en bas de page sont réservées au commentaire que l'auteur veut faire et qu'il juge inutile de voir figurer dans le texte de l'article. Dans ce cas, le texte est immédiatement suivi d'un chiffre, en général de police plus petite, et présenté sans parenthèse :

Exemple : « présenté sans parenthèse 1 »

### ***Bibliographie de fin d'ouvrage***

La bibliographie peut être présentée soit après chaque chapitre de livre quand les références sont nombreuses et le volume du livre important ou encore quand il y a un auteur par chapitre, soit en fin d'article ou de livre.

**Les références de livre** doivent comporter : le nom des auteurs, l'initiale du prénom, le titre du livre, le numéro du volume si il y à plusieurs volumes, l'éditeur, la collection si il y a lieu, le numéro de l'édition si il y a eu réédition, la ville et éventuellement le pays ou il a été édité, la date d'édition et le nombre de pages du livre.

S'il s'agit d'une citation de texte précis, la page de la citation doit être mentionnée.

Exemple :

(1) Martin (O) L'analyse des données quantitatives  
Série : L'enquête et ses méthodes  
Ed Armand Colin, Col 128, Paris 2005 127 p. (p 24)

Si, comme nous l'avons vu plus haut, le même auteur est cité plusieurs fois, toutes les citations doivent être mentionnées.

(2) Fortin (M-F), Coté (J), Fillon (F)  
Fondements et étapes du processus de recherche  
Edition Chenelière Education, Montréal Canada, 2006 484 p  
(1-p 60) (2-p 90) (3-p 401)

Quand un auteur cite simplement un autre auteur, sans donner de référence précise, seuls apparaissent dans le texte le nom de l'auteur la numérotation et la date de publication.

Exemple : Dans son livre « Réaliser une communication scientifique : méthodes », Marc (5) 1994 ne parle pas des écrits scientifiques...)

En fin d'ouvrage aucune page de référence n'est mentionnée.

Exemple :

(5) Marc (B) Réaliser une communication scientifique : Méthodes  
Collection Communication  
Ed Editions Hospitalières Paris 1994 77 p

**Les références de revue** sont similaires à celles des livres quant aux nom et prénom de ou des auteurs, au titre de l'article. Les sources doivent être précédées de « In » Le titre de la revue, le numéro de parution, la date précise de sa publication, ainsi que les pages qui concernent l'article doivent être indiqués.

Comme pour les livres, s'il y a plusieurs citations émanant d'un même article, elles doivent porter un chiffre.

Exemple :

(3) Jovic (L) La recherche clinique en soins infirmiers : Problématique et organisation  
In « Recherche en Soins Infirmiers » N°84 Mars 2006 PP 52 à 57 (p54)

Quand l'auteur d'un article n'est pas identifié, le nom de la revue ou de l'organisme éditeur remplace celui de l'auteur.

Exemple :

(4) Soins et Preuves. Relier la recherche aux pratiques  
Comment lire avec profit les articles sélectionnés ?  
In « Soins et Preuves. Relier la recherche aux pratiques »  
Edition française de l'Evidence-Based Nursing  
RCN Publishing Compagny  
Ed RanD Rueil-Malmaison N°1 Octobre 2007 (p 2)



**Les documents juridiques** sont présentés avec beaucoup de précision, les titres des textes doivent être exposés dans leur intégralité ainsi que toutes les références de publication.

Exemple :

(10) Décret n°2005-346 du 14 avril 2005 relatif à l'évaluation des pratiques professionnelles.

Ministère des solidarités, de la santé et de la famille  
JO n°88 du 15 avril 2005 p6730 T exte n°4

**Les documents électroniques** sont de plus en plus présents dans les bibliographies. Quand ils émanent d'une revue en ligne la présentation est similaire à celle d'une revue papier. Ils sont classés dans la bibliographie générale.

Exemple :

(9) Bühlmann (F), Tettamanti (M)

Le statut de l'approche qualitative dans des projets de recherche  
Interdisciplinaires

In « Recherche qualitative » Hors série n°3 2007 p191

Revue en ligne sur le site de l'Association pour la recherche Qualitative  
<http://www.recherche-qualitative.qc.ca>

Quand les emprunts sont faits directement sur des sites internet, il faut être très vigilant sur les sources car chaque internaute peut créer un site et, s'il le souhaite, publier ce qui lui plait. En France, il y a de nombreux sites professionnels infirmiers qui véhiculent des données erronées. Un éditeur peut demander à l'auteur de justifier sa source. La personne responsable du site doit être nommée. Dans le monde des publications scientifiques, les sites internet sérieux sont connus et reconnus des éditeurs.

Quand l'emprunt se fait directement sur un site et qu'il n'y a pas d'auteur identifié, c'est le titre du site qui est mentionné dans le texte

Exemple

Procédures opérationnelles standardisées. [Infirmiers@.com](http://www.infirmiers.com) (23)

Les références prises sur un site internet sont classées dans la bibliographie générale si le site est reconnu, ou dans la rubrique « non publié ». Les normes varient encore à ce sujet.

Exemple :

(23) [Infirmiers@.com](http://www.infirmiers.com) Protocoles de soins infirmiers, recommandations pour la pratique clinique

Sous la responsabilité de G. Isambart Rédacteur en chef  
<http://www.infirmiers.com>

**Les dictionnaires, bible, atlas...** sont présentés comme les livres.

Exemple :

(5) Dictionnaire historique de la langue française, Tome 1

Sous la direction d'Alain Rey

Ed Les dictionnaires Le Robert Paris 1992 2383p

**Les articles non publiés**, thèses, conférences, communications, cours, ne doivent pas être mélangés avec les travaux publiés. La mention « non publié » doit être mise

dans le texte du travail et ils doivent porter un numéro qui les situe après les articles publiés.

Sous la rubrique « non publié », ils figurent à la fin de la présentation bibliographique.

Exemple pour un compte rendu de conférence :

Non publié

(28) Acker (F) Des pratiques en redéfinition, une opportunité pour repenser  
Quelques dimensions du soin.  
Conférence présentée le 23 mars 2006  
Congrès National Infirmier, Nantes les 22, 23, et 24 mars 2006  
organisé par la Direction des soins du CHU de Nantes.

Il est toujours délicat de citer un écrit, une conférence, un cours non publié sans l'autorisation de l'auteur concerné. D'une part, rien ne garantit l'exactitude de la source, d'autre part, l'auteur peut ne pas être d'accord avec l'interprétation qui est faite de son discours.

## **CONCLUSION**

L'apprentissage de la rigueur scientifique passe aussi par l'écriture. Les recherches et autres travaux sont faits pour être lus, discutés, controversés, critiqués, approfondis. Ils apportent une valorisation collective et une reconnaissance pour la profession.

Au moment où les infirmières réclament une équivalence universitaire, il est important qu'elles prennent conscience de l'intérêt de se soumettre à l'exigence des publications scientifiques pour les travaux qu'elles produisent. Il faut sortir des écrits niais ou pompeux, des romans fleuves ou des anecdotes qui n'ont pas lieu d'être et qui ne servent à rien pour enrichir la discipline des sciences infirmières.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- (1) DE BACK (V) Ecrire dans la presse professionnelle  
Manuel à l'usage des infirmières auteures  
Ed Conseil International des Infirmières (CII) Genève 2005 37p  
(1- p 18) (2- p 6)
- (2) Soins et Preuves. Relier la recherche aux pratiques  
Comment lire avec profit les articles sélectionnés ?  
In « Soins et Preuves. Relier la recherche aux pratiques »  
Edition française de l'Evidence-Based Nursing  
RCN Publishing Compagny  
Ed RanD Rueil-Malmaison N°1 Octobre 2007 (p 2)